

## **AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014**

**Cher Actionnaire,**

Conformément à l'article 22.1 des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle qui se réunira :

**Mardi 27 mai 2014 à 14h00  
à l'hôtel Okura Amsterdam,  
Ferdinand Bolstraat 333,  
1072 LH Amsterdam, Pays-Bas**

\*\*\*

### Ordre du jour

- 1.** Ouverture de l'Assemblée générale et déclaration introductive
- 2.** Présentation du Président du Conseil d'administration et du Président Exécutif, incluant le rapport du Conseil d'administration sur :
  1. La déclaration sur le gouvernement d'entreprise
  2. Les activités et comptes audités de l'exercice 2013
  3. L'application de la politique de rémunération en 2013
  4. La politique de dividendes
- 3.** Discussion sur tous les points de l'ordre du jour
- 4.** Vote des résolutions suivantes :
  1. Approbation des comptes audités de l'exercice 2013
  2. Affectation du résultat et décision de distribution
  3. Quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration
  4. Quitus au membre exécutif du Conseil d'administration
  5. Nomination de KPMG Accountants N.V. comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2014
  6. Approbation des modifications apportées à la politique de rémunération et de la rémunération des membres du Conseil d'administration
  7. Modification de l'Article 2, paragraphe 1, des Statuts de la Société
  8. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de programmes d'actionnariat salariés et de plans de rémunération à long terme en actions
  9. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de financement de la Société et de ses filiales
  10. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter des actions de la Société
- 5.** Clôture de l'Assemblée générale

\*\*\*

## Assistance et vote

Conformément à la loi néerlandaise et aux Statuts de la Société, les personnes ayant le droit d'assister à l'Assemblée générale annuelle et de voter sont celles enregistrées comme actionnaires en date du **mardi 29 avril 2014** (la « **date d'enregistrement** ») à la fermeture des marchés.

- **Les actionnaires détenant leurs actions par l'intermédiaire d'Euroclear France S.A.** (le Public) qui désirent assister à l'Assemblée générale annuelle, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote, devront compléter le Formulaire de vote/Demande de carte, fourni à cet effet soit par leur intermédiaire financier, soit par le Service Titres Airbus Group, BNP PARIBAS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par leur intermédiaire financier au plus tard le **lundi 19 mai 2014** ou par le Service Titres Airbus Group au plus tard le **mardi 20 mai 2014**.  
Par ailleurs, ces actionnaires peuvent effectuer ces formalités par voie électronique, conformément aux indications données par leur intermédiaire financier ou par le Service Titres Airbus Group.
- **Tous les autres actionnaires, détenant leurs actions dans le registre néerlandais** qui souhaitent assister à l'Assemblée générale annuelle, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote devront compléter le Formulaire de vote/Demande de carte, fourni à cet effet par le Service Titres Airbus Group, BNP PARIS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par le Service Titres Airbus Group au plus tard le **vendredi 23 mai 2014**.

Les actionnaires ayant une Participation (telle que définie dans les Statuts de la Société) autre que leurs actions doivent aussi notifier la Société de la composition, nature et taille de leur Participation, suivant les dates mentionnées ci-dessus.

\*\*\*

A la date de publication du présent avis de convocation, le capital social émis de la Société en nombre d'actions et en droits de vote est publié sur le site internet d'Airbus Group ([www.airbus-group.com](http://www.airbus-group.com) > Relations Investisseurs > Assemblée générale annuelle > 2014).

\*\*\*

Le document d'Assemblée générale annuelle (ordre du jour, texte - incluant la proposition d'amendement des Statuts de la Société - et présentation des résolutions proposées, rapport du Conseil d'administration, comptes annuels audités 2013 et rapport des auditeurs) est disponible, en anglais :

- au siège social : Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
- et aux adresses suivantes :
  - **en France** : 37, boulevard de Montmorency, 75016 Paris et, 4, rue du Groupe d'Or, bâtiment AURIGA, 31700 Blagnac
  - **en Allemagne** : Willy-Messerschmitt-Str. – Tor 1, 85521 Ottobrunn
  - **en Espagne** : Avenida de Aragón 404, 28022 Madrid
- **auprès du Service Titres Airbus Group**, BNP PARIBAS Securities Services, 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex (Tél. +33 1 57 43 35 00).
- sur notre site internet [www.airbus-group.com](http://www.airbus-group.com) (Relations Investisseurs > Assemblée générale annuelle > 2014). La traduction de ce document en français, allemand et espagnol est disponible pour information sur ce site Internet.

## Information Actionnaires

Appel gratuit depuis :

France : **0 800 01 2001**  
Allemagne : **00 800 00 02 2002**  
Espagne : **00 800 00 02 2002**

Tél. : **+ 33 800 01 2001**

E-mail : [airbus-group.ir@eads.com](mailto:airbus-group.ir@eads.com)

**European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.**

Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas  
Chambre de commerce néerlandaise, numéro 24288945